

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Chresten Erup

Nom LARSEN

Né le 18 juillet 1967

à

à FREDERIKSSUND (Danemark) ()

de (1) Aage Erup LARSEN, DÉCÉDÉ

et de (1) Carla CHRISTENSEN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°
le (2)

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à PRESSIGNY

le vingt neuf juillet deux mille six

Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 1

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés
à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Insrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Mathilde Emmanuelle Elisabeth

Nom RAVAILLAULT

Née le 02 janvier 1970

à

à PARTHENAY (Deux Sèvres)

de (1) Michel Georges RAVAILLAULT

et de (1) Monique Lucette Marie ABONNEAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°
le (2)

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

à quinze heures

contrat de mariage

le 29 juillet 2006

L'officier de l'état civil



(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou
« qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître
notaire à »

SEDI 30700 UZÈS (0604) - Réf. 301045

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

(Csh) Copenhague, 1998., 00317

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le 12 août 1998

à heures

est né(e) (1)

Clement, Grup

LARSEN

du sexe masculin à Copenhague (Danemark)
reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le 25 septembre 2006

L'officier de l'état civil

Sceau
E. FRETTON

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(CSL) Copenhague. 2001. 00153
DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le 18 mai 2001

à ... heures

est né(e) (1) Juliette, Clémentine,
Madeleine, Grup LARSEN

du sexe féminin à Copenhague (Danemark)
reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le 25 septembre 2006

L'officier de l'état civil

Sceau

Philippe Frelon

E. FRETON

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le

à ... heures

est né(e) (1)

du sexe

à

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.